

ETAT CIVIL 2022

Naissances: BENBOUBAKER Fatima 01/04/2022, FLEURY BLAIS Octavia 08/05/2022, VERCOUTTRE Milo 25/05/2022, BIRAULT PINEAU Sohann 11/07/2022

Mariage: RENARD Pierre-Emmanuel et LALLEMAND Albane 10/08/2022

Parrainage civil: MUREAU Adèle 13/08/2022

Décès: BÂTY Josie épouse GAMBIER 31/08/2022

Manifestations 2022/2023

- ◆ 14 Octobre : Concert classique (Culture et Patrimoine).
- ◆ 22 Octobre : Halloween (Comité des fêtes).
- ◆ 11 Novembre : Cérémonie monument aux morts/banquet.
- ◆ 19 Novembre : Repas dansant (Comité des fêtes).
- ◆ 26 Novembre : Poule au pot (Culture et Patrimoine).
- ◆ 3 Décembre : Mémoires de guerres (Culture et Patrimoine et Anciens Combattants).
- ◆ 11 Décembre : Noël des enfants (Comité des fêtes).
- ◆ 28 Décembre : Belote du foot (OMS).
- ◆ 18 Février : Diner spectacle (Culture et Patrimoine).
- ◆ 19 Mars : Commémoration fin de la guerre d'Algérie (Anciens combattants).

Horaires d'ouverture de la Mairie: Nouveaux horaires à partir du 1er octobre 2022

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN 8h00-12h00	OUVERT	FERME	OUVERT	OUVERT	FERME
APRES-MIDI 13h00-17h00	OUVERT	FERME	FERME	FERME	OUVERT

12 rue Saint Maximin
86200 MOUTERRE SILLY
Tél: 05.49.98.09.62
contact@mouterresilly.fr
www.mouterresilly.fr



Suivez-nous sur
facebook



Suivez-nous sur
PANNEAU POCKET

11 NOVEMBRE 2022

11h30 : Rassemblement à la Mairie

11h45 : Cérémonie au Monument aux morts

12h15 : Verre de l'amitié

12h45 : Repas proposé par la mairie avec les Anciens Combattants

Traiteur : Le Mille-Pattes Prix : 27 € **OUVERT A TOUS.**

Inscription avant le 31 octobre auprès :

Mairie : 05.49.98.09.62

Alain ADHUMEAU : 07.71.10.60.11

Chèque à l'ordre du Mille-Pattes

Comité des fêtes: nouveau président



C'est reparti pour le Comité des fêtes après deux années difficiles !

Le nouveau Président, Christophe MUREAU, entouré d'un bureau renforcé a établi pour la fin de l'année un programme chargé qui a commencé par une marche nocturne dinatoire réussie le 24 septembre dernier.

Déco villages.

Catherine BROTTIER, envisage de réaliser de nouveaux petits personnages positionnés dans les villages pour Noël et pour Pâques ainsi que des personnages avec des pots de fleurs qui resteront en place toute l'année. Si vous disposez de vieux pots en terre dont vous ne vous servez plus, ils seront les bienvenus et si vous avez envie de prendre un pinceau contactez Catherine au 06.50.25.18.77.



Tarif de la salle des fêtes

Nouveaux tarifs à partir du 15 octobre 2022 :

Durée	Habitants de la commune	Habitants hors commune
1 jour hiver	90.00 €	100.00 €
2 jours hiver	155.00 €	185.00 €
1 jour été	80.00 €	90.00 €
2 jours été	130.00 €	160.00 €

Au fil de l'histoire

Métier d'autrefois que les moins de 40 ans ne peuvent pas connaître ...

Le garde-champêtre : « Agent communal chargé de faire respecter les règlements communaux », assurant la garde, la surveillance et la protection du village, pouvant établir un procès verbal. Avec tambour et képi .

En août 1914, chaque commune par l'intermédiaire des Maires, gendarmes et gardes-champêtres dut informer la population et afficher l'ordre de mobilisation générale. Pour alerter une population rurale en pleine moisson, dispersée dans les champs et dans les hameaux parfois éloignés de plusieurs kilomètres de la mairie, l'appel du tambour redoubla celui du tocsin des cloches des églises. Pas d'internet, de téléphone portable ni de Panneau Pocket à cette époque !

Devenu ensuite agent communal, avec l'instituteur et le curé il devint un personnage incontournable dans la vie du village. En 1845, ils étaient 34431 en France et en 2015 il n'en restait que 1100. Le dernier garde champêtre de la commune fut Alphonse ARCHAMBAULT qui prit sa retraite en 1982 et ne fut pas remplacé.



Imprimé par nos soins

Mouterre-Silly

Bulletin d'Informations

OCTOBRE 2022

QUELLE ÉPOQUE !

Des journées où les 40 degrés ont été franchis, un manque de pluie manifeste, des rendements agricoles et dans les jardins en baisse, des cultures et des toitures détruites par la grêle ...

C'est une sécheresse comme on n'en avait pas connu depuis 2003 d'après les services de l'Etat ! 1500 kms de rivières et de cours d'eau étaient asséchés dans la Vienne au 1^{er} septembre. Des maisons se fissurent pour la première fois, un plan ORSEC pour l'eau potable est envisagé par le Préfet de Région avec de possibles coupures d'eau. Si on ajoute d'éventuelles coupures d'électricité, des difficultés à se procurer des pellets pour le chauffage, le caddie et les carburants de plus en plus chers ... La rentrée n'est pas gaie !

On peut ajouter à cela un risque de baisse de subventions pour les communes.

Nous allons au niveau de la mairie monter un dossier de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour les maisons qui sont fissurées. Dans un premier temps, si vous êtes concernés, prévenez votre assurance, puis signalez-le en mairie par courrier ou mail et constituez un dossier photos dont nous aurons besoin.

Economiser l'eau : les agents communaux n'arrosent plus; nous vous demandons de ne pas arroser les fleurs dans les cimetières, de ne pas prélever d'eau à la Fontaine de Braizé et ne pas utiliser les nettoyeurs haute pression.

Vous nous posez la question de diminuer la durée de l'éclairage public. Sorégies a décidé que pour les 240 communes adhérentes dans la Vienne, l'éclairage public sera prochainement interrompu à 22 h 00.

Mais, à côté de tout cela, les enfants ont repris l'école sans masque, les associations débordent de projets, les travaux programmés en 2020 ou 2021 différés par faute de matériaux ou de personnel se réalisent.

La vie continue.

Le Maire,
Alain ADHUMEAU

RECENSEMENT

Du 19 janvier au 18 février 2023, aura lieu le prochain recensement de la population de notre commune sous le contrôle de l'INSEE, le précédant recensement datant de 2017.

Il sera effectué par deux agents recenseurs. Ils se rendront à votre domicile munis d'une carte officielle et vous remettront un questionnaire.

Il vous sera possible de répondre par internet mais utiliser le formulaire papier restera possible. Les réponses internet devront être favorisées.

Répondre au questionnaire est obligatoire, le recensement est confidentiel.

CARTE COMMUNALE

Les études pour la révision de la carte communale se poursuivent. Il s'agit de renforcer l'attractivité de notre commune, de pouvoir accueillir de nouveaux habitants en maîtrisant l'artificialisation des sols.

Le comité de pilotage travaille actuellement avec le cabinet AUDDICE, l'Agence des Territoires de la Vienne et les Monuments de France. Une enquête auprès des agriculteurs a été réalisée. **Un cahier de concertation est à votre disposition en mairie.**

En début d'année prochaine une enquête publique sera ouverte à tous : nous vous invitons à y participer nombreux. Nous communiquerons à ce sujet dès que les dates seront connues.

Réalisations 2022 et Projets 2023

Commission Patrimoine et Bâtiments:

Animée par Daniel COLAS avec Delphine YVON, Ludovic HOREL, Laurent RETAILLEAU

- ◆ Fontaine de Braizé : restauration terminée avec la pose d'un garde corps de protection.
- ◆ Maison d'Accueil Familiale : cour réalisée en calcaire Starmine. Muret refait selon les prescriptions des Bâtiments de France - Réalisation d'un garde corps et plantations prochainement.
- ◆ Changement et peinture des portes des locaux des archives, du Comité des fêtes et du garage place de la mairie.
- ◆ Peinture de la seconde salle de classe et des portes et volets des logements communaux.
- ◆ Début des travaux de restauration intérieure à l'église Notre Dame de Chasseignes.

Commission Aménagements et Voiries:

Animée par Joël TASCHE avec Delphine YVON, Benoît GRATTEAU, Ludovic HOREL, Laurent RETAILLEAU, Frédéric TASCHE:

- ◆ Entourage (subvention du Département : 23 700€ et de la Préfecture de la Vienne : 27 758€), vidéo-surveillance achevés au stade Robert Boulord - construction d'un chenil pour l'accueil des animaux errants.
- ◆ Création d'une aire de stockage des matériaux, d'une plateforme pour les containers et réalisation d'un enrobé pour le chemin d'accès au garage municipal.
- ◆ Collecte des eaux pluviales à Germiers : études complémentaires en cours.
- ◆ Création d'une réserve incendie à Insay.
- ◆ Poursuite du « Plan Arbres 86 » avec le Département à Caillète (Près de Insay) et dans le bourg.
- ◆ Sécurité routière : ralentir les véhicules dans les villages, la réflexion se poursuit.

Commission Bien Vivre Ensemble:

Animée par Alain ADHUMEAU avec Stéphanie PETIT, Marina PREUD'HOMME, Frédérique SAMSON, Delphine YVON

- ◆ **RAPPEL: Aides pour les habitants:**
 - ◆ **Permis de conduire : 250 euros à partir de 15 ans contre 25 heures de travail d'intérêt citoyen.**
 - ◆ **Maintien à domicile : 5 euros par mois de téléassistance avec « Présence Verte ».**
 - ◆ **Transport scolaire : 20 euros par an et par enfant.**
 - ◆ **Voyage Linguistique : 30 euros par élève des collèges et lycées**
 - ◆ **Cadeau de bienvenu à chaque nouveau-né.**
 - ◆ **Lutte contre le frelon asiatique : tarif préférentiel renseignements au 05.49.62.98.40.**

Commission Finances:

Animée par Alain ADHUMEAU avec Daniel COLAS, Joël TASCHE, Stéphanie PETIT, Patrick LECHEVALIER, Frédéric TASCHE:

- ◆ Préparation du Budget 2023.

Commission Communication:

Animée par Alain ADHUMEAU, Catherine BROTTIER, Evelyne VERSARI

- ◆ Réalisation des bulletins municipaux.



Ecole de Mouterre

Pour Madame Manon JEULAND, professeur des écoles, c'était la troisième rentrée à Mouterre le 1^{er} septembre avec un effectif de 23 élèves : 1 CE1- 4CE2- 8 CM1 et 10 CM2.

Madame Murielle MEUNIER assure toujours la cantine et Madame Sophie DRANCOURT la surveillance à la mi-journée.

A la maternelle de Saint-Laon, ils sont 20 élèves dont 7 CP.

Dates de collecte des papiers

Les Marsupiaux collecteront les papiers du 28 novembre au 05 décembre 2022 et du 27 février au 6 mars 2023.

« Plan Arbres 86 » Phase 2

Après les plantations de l'automne 2021, une seconde tranche est prévue avant la fin de l'année dans le cadre du « Plan Arbres 86 » du Département et avec le concours de Vincent AGUILLON, conseiller Patrimoine à la Communauté de Communes. Le Département subventionne les plants à hauteur de 60 %.

Nous ferons appel au bénévolat (élus et habitants) et nous espérons la participation des enfants de l'école notamment pour la plantation d'un verger public dans le bourg. Ce verger sera constitué d'espèces locales, si possible anciennes à sauvegarder.

Stade Robert BOULORD.

Le stade a été réalisé en 1997 et la pelouse devient dangereuse pour les joueurs. Le club de foot (OMS) a décidé de la refaire. Ce sont les dirigeants et les joueurs aidés par deux agriculteurs qui vont effectuer les travaux. La commune va en profiter pour refaire le parking et l'emplacement des jeux du 14 juillet.

Pour cette saison, les joueurs ont pris une licence dans les clubs voisins et reviendront au club pour août 2023.

Accès stade

« On ne peut plus pénétrer sur le stade » dites-vous.

Non, il y a un passage piéton fléché « Aire de loisirs » rue du stade près de la borne incendie, qui permet d'accéder aux tables de pique-nique, aux jeux de palets mais également au stade de foot. On peut stationner sur l'accotement, assez large à cet endroit, avec une voiture.



Ralentir dans les villages !

A votre demande, nous voulons « casser » la vitesse dans nos villages.

Si le coussin berlinois (dos d'âne) installé à Chasseignes l'est de façon définitive celui de Petit Insay le sera prochainement. Les stops positionnés à Petit Insay, Germiers, Chasseignes et dans le bourg le sont à titre provisoire. Nous voulons voir à l'usage leur bien fondé. N'hésitez pas à donner votre avis à un élu ou en mairie.



Permanences Numériques

NOUVEAUTÉS:

Madame Lucie PIOLET, conseillère numérique auprès de l'ACLE, assurera une permanence en mairie un vendredi matin sur deux à partir du vendredi 14 octobre 2022.

Sur rendez-vous pris auprès de l'ACLE au : 05 49 98 71 14, elle pourra vous accompagner dans vos démarches, que vous soyez particuliers ou associations. Voir flyer ci-joint.

Par ailleurs, sa collègue, Madame Valérie LESOEUR de la Maison de la Solidarité, assurera des ateliers collectifs prochainement. Voir flyer ci-joint.

NOUVEAU A MOUTERRE:

◆ M.LEFEVRE, boulanger-pâtissier à Martaizé fait installer avec notre accord un distributeur de pains et viennoiseries place de la mairie. Plusieurs sortes de pains et de viennoiseries seront à la disposition du public tous les jours dès 8 h 30 à partir du vendredi 7 octobre.

◆ M.LIBERGE Stephan s'est installé comme Coiffeur homme à domicile à Mouterre-Silly. Sur rendez-vous : 06.68.68.41.61.

C'est un plus pour notre commune!

Participation citoyenne



Prochainement vous verrez des panneaux aux entrées de nos villages indiquant l'engagement de notre commune dans le dispositif « Participation Citoyenne ».

Sept habitants se sont portés volontaires, d'autres volontaires seraient les bienvenus.

Le but est de créer le lien entre la population et la gendarmerie pour lutter contre des actes de délinquance, dégradations et d'incivilités.

INFORMER LA GENDARMERIE
EN AUCUN CAS INTERVENIR A SA PLACE.

SACPA (fourrière)

La commune a passé un accord avec la SACPA de Poitiers chargée de récupérer les animaux errants dans la commune lorsque nous n'avons pas pu identifier le propriétaire.